



CONSEIL DE  
L'UNION EUROPÉENNE

Bruxelles, le 27 mai 2013

10056/13

CES 20

**NOTE**

---

du:	Secrétariat général du Conseil
aux:	délégations
Objet:	Compte rendu partiel de la 604 <sup>ème</sup> réunion du bureau et de la 490 <sup>ème</sup> session plénière du Comité économique et social européen (CESE), tenues à Bruxelles les 21, 22 et 23 mai 2013

---

La réunion du bureau et la session plénière ont été présidées par M. MALOSSE (GR I, FR).

**I. RÉUNION DU BUREAU**

*Point 2 de l'ordre du jour*

**Travaux du Comité**

**2.1 Organisation des travaux de la session plénière**

**a) Projet d'ordre du jour de la session plénière de mai 2013**

À la demande du rapporteur M. RODRÍGUEZ GARCÍA-CARO (GR I, ES), le bureau a décidé par vote (26 voix pour et 11 voix contre) de reporter à la session de juillet l'examen de l'avis sur la fabrication, présentation et vente du tabac et de ses produits (la Directive tabac)<sup>1</sup>, en raison du caractère controversé de la proposition et du grand nombre d'amendements, sur lesquels des compromis devraient être recherchés.

---

<sup>1</sup> Proposition de directive du Parlement européen et du Conseil relative au rapprochement des dispositions législatives, réglementaires et administratives des États membres en matière de fabrication, de présentation et de vente du tabac et de ses produits, COM(2012) 788 final -2012/0366 COD; CESE 841/2013 fin -2012/0366 COD

## **b) Avant-projet d'ordre du jour de la session plénière de juillet 2013**

M. MALOSSE a informé le bureau de la participation de M. Vytautas LANDSBERGIS, membre du PE et ancien Chef d'État de la Lituanie, à la session de juillet 2013. Il a fait part de sa grande satisfaction du déroulement de sa récente visite en Lituanie, ainsi que du fait que la future présidence lituanienne du Conseil se montrait très ouverte à la coopération avec le CESE.

Au sujet de l'ordre du jour de la session de juillet 2013, il serait à mentionner la présentation du rapport d'information "Mieux légiférer: actes d'exécution et actes délégués" et de deux avis exploratoires à la demande de la future présidence lituanienne, notamment: "Le potentiel économique inexploité de la compétitivité de l'UE - réforme des entreprises publiques" et "L'emploi des femmes et la croissance". À noter également que, conformément aux nouvelles orientations dans le style et les méthodes de travail, le CESE aurait l'intention d'inviter dorénavant les présidences tournantes à présenter leurs priorités non pas en plénière, mais uniquement devant le bureau.

## **2.2 Travaux consultatifs**

### **a) Programme législatif et avis exploratoires**

Le bureau a décidé de l'attribution des saisines reçues, ainsi que de la date prévisionnelle de l'examen des avis en plénière, y compris concernant trois avis exploratoires à la demande de la future Présidence lituanienne du Conseil<sup>2</sup>.

---

<sup>2</sup> - Renforcer les partenariats de la société civile pour réaliser plus efficacement la stratégie en faveur de la région de la mer Baltique en 2014-2020 (examen en plénière en septembre);

- Le rôle de la coopération intergouvernementale pour garantir l'égalité des chances des États membres concernant leur participation aux activités du corps volontaire européen d'aide humanitaire (titre provisoire; examen en plénière en septembre);

- Changements durables dans les sociétés en transition (examen en plénière en octobre).

### ***Point 3 de l'ordre du jour***

#### **Politique générale**

##### **a) Collaboration entre l'OLAF et le CESE**

M. Giovanni KESSLER, directeur général de l'Office européen de lutte antifraude (OLAF), a présenté au bureau le mandat, la mission et la portée des compétences de l'Office. Il a plaidé pour une meilleure connaissance mutuelle entre l'OLAF et le CESE afin d'aboutir à une meilleure coopération future. En réponse à des questions posées par des membres du bureau au sujet de l'implication de l'OLAF dans les investigations des allégations de corruption concernant l'ancien membre de la Commission M. DALLI, M. KESSLER a indiqué que l'enquête menée par OLAF a été terminée - en insistant qu'elle a été menée de façon parfaitement correcte - et que le rapport a été remis aux autorités judiciaires de Malte à qui appartenait à présent de se prononcer. M. KESSLER a souligné que OLAF a agi en conformité avec ses compétences et a rempli pleinement sa mission.

Le bureau a décidé d'explorer des pistes de coopération future entre l'OLAF et le CESE et le Secrétaire général a été chargé de préparer un projet d'accord entre les deux organes.

##### **b) Priorités politiques du CESE par rapport au programme annuel de la Commission européenne. Composition du groupe *ad hoc*.**

Le bureau a décidé de constituer un groupe *ad hoc* de 3 membres (M. ORAVEC (GR I, SK), M. ZUFIAUR (GR II, ES) et M<sup>me</sup> O'NEILL (GR III, UK)) en vue d'élaborer les futures priorités du CESE en tant que contribution au programme de travail de la Commission pour 2014.

M. MALOSSE a insisté qu'un document politique concis et fort devrait être élaboré et présenté à la Commission, contenant un nombre limité de priorités et de propositions politiques, et non pas un catalogue des tâches. Il a informé le bureau que la présidence élargie proposerait des lignes directrices pour trois "piliers" concernant les priorités politiques du CESE, à savoir: l'esprit d'entreprise, la qualité de vie des citoyens européens et le capital humain. M. MALOSSE a souligné que le CESE doit envoyer un message politique clair aux institutions de l'UE et ainsi promouvoir la valeur ajoutée de ses travaux.

**Point 7 de l'ordre du jour**

**Questions administratives**

**a) Possibles synergies administratives avec le Parlement européen**

Le président M. MALOSSE a fait rapport au bureau de sa réunion avec le président du Parlement européen M. Martin SCHULZ le 15 mai, au sujet de la démarche du Secrétaire général du PE visant à explorer des pistes de synergies administratives entre le PE, le CESE et Comité des régions, notamment par le biais de fusion des services de traduction et de sécurité et de l'utilisation plus rationnelle des bâtiments. M. MALOSSE a fait part de la préoccupation qu'une telle démarche ne pouvait que susciter, notamment au sujet de l'autonomie opérationnelle du CESE et des moyens pour celui-ci de remplir sa mission. Selon M. MALOSSE, la perspective d'une telle fusion a été repoussée dans l'immédiat et sera soumise, à l'avenir, à la condition de conclusion d'un accord politique entre le PE, le CESE et le Comité des régions. M. MALOSSE a fait part de sa satisfaction de l'engagement pris par le président SCHULZ sur la coopération systématique des rapporteurs pour avis du CESE avec les commissions et les rapporteurs du PE. Selon M. MALOSSE, le PE serait également particulièrement intéressé par l'expertise du CESE dans le domaine de l'analyse d'impact.

Lors du débat, les présidents des trois groupes MM. KRAWCZYK (GR I, PL), DASSIS (GR II, EL) et JAHIER (GR III, IT), ainsi que tous les intervenants, ont fait part de leur forte préoccupation au sujet de l'avenir du CESE, en soulignant la nécessité pour le comité de se positionner vis-à-vis du Conseil, du Parlement européen et de la Commission afin de consolider son rôle politique. Les présidents ont demandé qu'un débat politique soit mené au sein du CESE, avec la participation de tous les membres, afin de déterminer les messages et les propositions politiques à formuler, à évaluer l'impact réel des propositions avancées par le Secrétaire général du PE et à chercher des options alternatives.

Le bureau a décidé que le président lui présentera le 11 juin un projet de mandat pour les négociations politiques futures avec le Parlement européen. M. MALOSSE a réitéré que les négociations seront menées uniquement à un niveau politique - et non pas administratif - et qu'aucun changement n'interviendra sans la conclusion d'un accord politique.

## ***Point 8 de l'ordre du jour***

### **Questions diverses**

M. MALOSSE a fait part de son insatisfaction de la coopération avec la Commission européenne lors de l'organisation de la Conférence des donateurs pour le Mali, hébergée dans les bâtiments du CESE. Il a estimé que le rôle du CESE devrait être davantage reconnu par la Commission.

## **II. SESSION PLÉNIÈRE**

### ***Point 15 de l'ordre du jour***

#### **Débat thématique sur le thème "Les jeunes et l'emploi. Bonnes pratiques"**

Les interventions principales ont été présentées par M. Erich FOGLAR, Président de la Confédération des syndicats autrichiens (ÖGB), M. Rudolf KASKE, Président de la Chambre du travail d'Autriche (AK), M. Christoph LEITL, Président de la Chambre économique d'Autriche (WKO), M. Gerhard WLODKOWSKI, Président de la Chambre d'agriculture d'Autriche (LKÖ). M. Maroš ŠEFČOVIČ, Vice-président de la Commission européenne en charge des relations interinstitutionnelles et de l'administration, a prononcé une allocution dont les points principaux sont repris en annexe. M. MALOSSE a insisté que M. ŠEFČOVIČ a été invité plutôt pour écouter le message du CESE et des intervenants, au nom de la société civile, que pour délivrer le message de la Commission, et que ce serait dorénavant l'approche du CESE tant vis-à-vis de la Commission que du Conseil.

Dans leurs interventions, les orateurs, représentants des partenaires sociaux autrichiens, ont présenté l'expérience positive de leur pays dans le domaine de la formation professionnelle des jeunes et de l'apprentissage en alternance en entreprise. Ils ont souligné que, grâce à l'implication active tant au niveau gouvernemental que par les partenaires sociaux, les entreprises et les organisations représentatives des jeunes eux-mêmes, des résultats très positifs ont été atteints en Autriche dans la lutte contre le chômage des jeunes. Il a été souligné que le système d'apprentissage en Autriche, bien pensé et bien organisé, a permis la baisse considérable du taux de chômage des jeunes dans le pays - qui atteint actuellement 8% - et que les partenaires sociaux autrichiens sont prêts à agir de façon concrète pour partager les bonnes pratiques avec les pays où le chômage des jeunes marque des niveaux très élevés.

Lors du débat, tous les intervenants ont salué l'expérience positive de l'Autriche et son modèle de dialogue et de partenariat social, en considérant que ce système de formation professionnelle devrait inspirer largement les autres Etats membres, surtout ceux à taux de chômage élevé. M. KLEEMANN (GR I, AT) a estimé que les structures nécessaires devraient être mises en place dans les autres pays européens, tandis que Mme DARMANIN (GR II, MT) a plaidé pour la création d'une agence européenne pour l'emploi. Elle a mis en garde contre le risque d'un désenchantement des jeunes de l'idée européenne dans les conditions actuelles du marché de l'emploi. M. TRANTINA (GR III, CZ) a appelé les Etats membres à augmenter le financement de la lutte contre le chômage des jeunes, tant au niveau national qu'europeen, estimant que les 6 milliards d'euros décidés par le Conseil européen n'étaient pas suffisants, soutenu sur ce point par M. GAJDOSIK (GR III, AT), M. GREIF (GR II, AT) et M. FOGGAR. De nombreuses questions à résoudre ont été en outre soulevées: la nécessité d'investissements ciblés et de corrélation entre la formation et les besoins du marché de travail (M. FARRUGIA (GR I, MT)), le traitement du problème dans sa complexité, en incluant les questions liées à la famille et au logement (M. POLICA (GR II, IT)), le besoin d'un passeport européen des qualifications (M. GAJDOSIK (GR III, AT)), la situation des jeunes agriculteurs (M. KIENLE (GR I, DE)), les mesures d'aide pour les chômeurs de longue durée (M. PALENIK (GR III, SK)), le problème du chômage des jeunes hautement qualifiés et de leur mobilité (M. LOBO XAVIER (GR I, PT)).

En conclusion, M. MALOSSE a lancé un appel pour une action forte et concrète de la Commission et des Etats membres pour atteindre des résultats tangibles dans la lutte contre le chômage des jeunes, qu'il a qualifié de honte pour l'Europe. Il a déclaré que le CESE présenterait en juillet des propositions concrètes à cette fin, y compris en s'inspirant de l'exemple autrichien.

***Point 24 de l'ordre du jour***

**Fixation de la date de la prochaine session plénière**

10-11 juillet 2013

**M. Maroš ŠEFČOVIČ, Vice-président de la Commission européenne en charge des relations interinstitutionnelles et de l'administration, devant le Comité économique et social européen**

**23 mai 2013**

Main points

- Congratulate Mr Malosse on his election as the President of the EESC for the second half of the current mandate.
- Welcome his motto "wind of change – moteur citoyen" and reiterate the Commission's concern to place citizens at the centre of its actions; reassure Mr Malosse that the Commission sees in the EESC a strong and reliable partner in reaching this objective.
- Welcome Mr Malosse's intention to focus the work of the Committee in general, and its opinions in particular, on a more limited number of better defined priorities. This can only strengthen the efficiency and credibility of the EESC.
- Emphasize that the relations of the Commission and the EESC, which is a real bridge between Europe and the European civil society, have for many years been based on the mutual support for the same European values.
- Welcome the constructive and friendly cooperation with the EESC on all levels; Underline that the cooperation protocol between our two institutions is a key instrument, that has clearly further strengthened these relations; Recall that the Commission is very satisfied with the way the protocol has been implemented since it was signed in February 2013; Conform that you will remain at the EESC's disposal in order to discuss the details of the implementation.
- Underline that the Commission appreciates the support of the Committee for the EU 2020 strategy as well as for the fight against youth unemployment and the stimulation of economic growth in Europe. This was reflected in a number of opinions and resolutions that the Committee adopted recently.
- Welcome the resolution the Committee will issue in July this year, before the adoption of the next Commission work program for 2014.
- Today Europe faces a youth unemployment of over 23% (15-24). In spite of our efforts, youth unemployment continues to climb in Member States like Italy and Portugal (around 38%), Greece (over 58%) and Spain (nearly 56%) .
- Young people are twice as likely to be unemployed as the adult population. There are currently 14 million young Europeans (15-29) out of school, who are neither in employment, nor in any kind of training. A complete generation is being lost to Europe!

- Against this background getting young people into the labour market must be a key element in our efforts to ensure growth. This is why the Commission adopted the **Youth Employment Package** on 5 December 2012. The package included a Council Recommendation on Establishing a Youth Guarantee and the second stage social partner consultation on a quality framework for traineeships. It also announced the setting up of a European Alliance for Apprenticeships, and measures to facilitate improved labour mobility among young people.
- Member States rather quickly expressed their full support by agreeing on **Council Recommendations on youth guarantees**, within a record time of 2 months. Further to this, the European Council of 7-8 February decided to create a **Youth Employment Initiative** in support of measures set out in the Youth Employment Package, in particular to support the Youth Guarantee. The support for the Initiative will be € 6 bn for the period 2014-2020 and it will be open to all regions with levels of youth unemployment above 25%. This allows us to use EU funds in a more efficient way to support young people who are entering the labour market.
- Both trade unions and businesses have an important role to play in improving the transition from school to work. This is why the Commission counts on the support and expertise of the social partners for our initiatives on the youth guarantee, high-quality traineeships and apprenticeships.
- The **Youth Guarantee** seeks to ensure that all young Europeans should receive a good quality job offer, further education or training, an apprenticeship or a traineeship within 4 months of leaving school or becoming unemployed.
- Youth Guarantee schemes will need financing, but they will cost much less than doing nothing. The costs of having 14 million young people (15-29) neither in employment, nor in education or in training are estimated to be the equivalent of 1.21 % of EU GDP. That is a collective annual loss of €153 billion to the Member States (Eurofound estimate).
- The Youth Employment Initiative will reinforce and accelerate the activities supported by the European Social Fund. It will support in the eligible regions the implementation of the Youth Employment Package and in particular of the Youth Guarantee.
- The original European Social Fund Regulation proposal already contained a specific investment priority on sustainable integration of young people not in employment, education or training, into the labour market. All Member States that receive a country-specific recommendation on youth are expected to programme part of European Social Fund resources under this priority. These measures may cover a broader range than the Youth Employment Initiative, including e.g. modernisation of services and structures.
- Without waiting for the next programming period, the European Commission helps Member States with the highest youth unemployment rates to implement reforms targeting young unemployed people. In February 2012, action teams were established in eight Member States (Greece, Ireland, Italy, Latvia, Lithuania, Portugal, Slovakia and Spain), with representatives of national and Commission officials under the Youth Opportunities Initiative.
- By March 2013, about EUR 16 billion of EU financing had been targeted for accelerated delivery or reallocation. This funding will help around 780 000 young people and 55 000 SMEs, as well as supporting other growth enhancing measures.
- Let me also mention in this context that **Erasmus for All** is set to benefit from a real and significant increase. The financial envelope of more than EUR 12 billion represents an increase of 34% over the current programme period.



- As regards the other elements of the Youth Employment package, the Commission regrets that social partners were not ready to negotiate an autonomous agreement on **traineeship quality** under Art 155 TFEU. Social partners are best placed to create such a framework. In the absence of social partner negotiations, the Commission will present a proposal by the end of 2013. Our aim is to ensure that traineeships effectively help young people in their transitions from education to work and in any case they don't replace jobs.
- As regards **apprenticeships**, company-based apprenticeship schemes (also known as 'dual' or 'twin-track' apprenticeships) enable young people to gain work experience and practical skills through a work-contract in a company as well as to acquire theoretical knowledge, often through an educational institution. There are good examples in the EU of how to use apprenticeship schemes optimally to smooth the transition from education to work.
- The Commission will launch a **European Alliance for Apprenticeships** on 3 July during the World Skills competition in Leipzig (Germany). We would be grateful for a strong commitment of social partners in the declaration of intent to be signed at this event.
- The objectives of this Alliance are to improve the quality and supply of apprenticeships across the EU and to change mind-sets towards apprenticeships by promoting the benefits of apprenticeship systems, in particular to companies.
- Not enough high quality apprenticeship places are available at present, and **social partner engagement is crucial** to change this situation.

---